



Le livre du jour

Le diagnostic d'un expert militant

PENDANT deux ans à Matignon, de 1989 à 1991, Henri Rouilleault a prodigué des conseils à Michel Rocard sur les questions sociales. Il a emporté sa passion du « social » à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), de 1991 à 2006, puis à la Commission européenne, avant de rejoindre le Centre d'analyse stratégique. On retrouve dans son essai sur la démocratie sociale, fruit d'un long dialogue avec les organisations syndicales et patronales, le regard acéré de cet expert militant. Convaincu que l'issue de la crise, de l'économie comme de la démocratie sociale, est « incertaine », Henri Rouilleault ne se laisse pas

Où va la démocratie sociale ?

Henri Rouilleault

Editions de l'Atelier, 240 p., 21 €

aller au pessimisme. Il juge « souhaitable que la majorité et l'opposition, qui portent des valeurs différentes et s'affrontent légitimement, recherchent des compromis transparents sur les politiques sociales et environnementales ». Son livre veut y aider.

L'ouvrage s'ouvre sur une histoire des relations sociales de la Révolution française à nos jours. L'occasion de faire des rappels utiles. Sait-on qu'en France, 97 % des salariés sont « couverts » par un accord de branche, soit le taux le plus élevé des pays de l'OCDE ? A-t-on oublié qu'en 1981, les socialistes avaient

« tendance à considérer qu'ils sont eux, et non les syndicats, les "authentiques représentants des travailleurs" », esquissant une sorte de « social colbertisme » ?

Henri Rouilleault souligne que la loi du 31 janvier 2007, qui impose une concertation, voire une négociation, avec les partenaires sociaux avant toute réforme sociale, trouve sa source dans « l'option préalable de la négociation » inventée par Jacques Delors à Bruxelles. Il évoque des effets inattendus de la loi du 20 août 2008 sur la représentativité syndicale qui a vu, par exemple, la CGT, la CFDT et FO perdre leur représentativité chez Dunlop, à Amiens. Ces « deux réformes majeures » pourraient esquisser « une recomposition syndicale par en bas, à géométrie variable ».

M. Rouilleault présente « douze idées-forces », souvent pertinentes parfois utopiques, toujours originales, qui dessinent un « capitalisme partenarial ». Ainsi propose-t-il d'étendre la gouvernance d'entreprise aux représentants des salariés pour « les associer » aux choix stratégiques. Il imagine même « la négociation d'un accord-cadre national interprofessionnel sur la conduite du changement, s'appuyant sur les bonnes pratiques d'entreprise ». Plus prosaïquement, il avance des pistes pour achever la réforme de la représentativité dans les très petites entreprises, toujours dans l'impasse. ■

Michel Noblecour